

## **Camp de Schirmeck-La Broque**

### **Les choses vues de l'intérieur. Témoignage**

10e LEGION

Compagnie du Ht. Rhin

Section de GUEBWILLER

Brigade de GUEBWILLER

N°710 du 24/4/1946

PROCES-VERBAL relatant  
des renseignements sur  
des crimes de Guerre.

Audition de KLEIN Adrien  
de Soultz ancien Chef  
des douches du Camp de  
SCHIRMECK.

1er Expédition.

GENDARMERIE - NATIONALE

Ce jourd'hui, vingt cinq avril, mil neuf cent quarante six, à onze heures,

Nous soussigné, SCHALLHAUSER Joseph,

gendarme à la résidence de Guebwiller, département du Haut Rhin, revêtu de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, agissons en vertu d'une demande de recherches des criminels de guerre, N° 3764, Service de recherches des crimes de guerre de STRASBOURG, en date du 28 Janvier 1946 (Section N° 727/3 du 2 février 1946, et entendons

KLEIN Adrien, ans, employé de bureau, ancien chef des douches du camp de SCHIRMECK de concentration demeurant à Soultz, rue de la gare (Haut Rhin.

qui déclare.

Ayant fait le métier de passeur pendant l'occupation, je fus arrêté à Saint-Louis (Haut Rhin) par la Grezpolizei, le 4/8/1943, au moment où je voulais reprendre le train pour rentrer à GUEBWILLER. Incarcéré d'abord à Saint-Louis, puis à la prison de MULHOUSE, je fus, le 11/8/1943, conduit avec d'autres prisonniers, au camp de SCHIRMECK. Je fus mis dans la 2ème. Catégorie des prisonniers, parmi ceux qui n'eurent pas le droit de sortir du camp dans les commandos de travail. Après 2 mois, j'eus la chance d'être appelé à remplacer le chef des douches poste qui par la suite, me fût confié pendant 14 mois, grâce à mes connaissances du chauffage central. Personnellement, je n'eus pas trop à souffrir de la faim et des mauvais traitements; mais par contre, je fus témoin par la vue et l'ouïe, des brutalités de la part des gardiens allemands.

Il arrivait souvent, qu'on amenait aux douches des prisonniers qui avaient manqué à l'une ou l'autre prescription du camp. Les prisonniers devaient alors se coucher sur le ventre, sur un tabouret, une serviette mouillée sur les fesses. Ils étaient alors battus par deux gardiens avec des matraques en caoutchouc. Ils recevaient 30 à 50 coups, selon la faute commise. Souvent ils étaient battus jusqu'à complet évanouissement. Quelques fois, ils les jetaient sous les douches et ouvraient l'eau froide ou chaude.

Le Zugwachmeister MUT et NEUSCHWANGER, les Wachtmeister THUMANN et WEBER, aimaient surtout ce genre d'amusement. NEUSCHWANGER d'une manière générale, maltraitait les prisonniers journellement, de préférence les faibles ou malades. Les injures, les coups de pieds, de fouet, les claques, étaient ce qu'il aimait à distribuer chaque matin. Lors d'une exécution massive, début septembre 1944, de prisonniers massifs (environ 150 hommes et une quinzaine de femmes) NEUSCHWANGER criait en les injuriant au moment de les charger sur le camion pour les transporter au STRUTHOF: "Ce n'est pas nécessaire, dans 10 minutes, vous n'auriez plus besoin", les prisonniers voulaient s'habiller. Il était environ 23 heures et tous croyaient à un départ pour l'Allemagne. On entendait déjà gronder les canons alliés. Ils furent donc entassés dans les camions tels qu'ils étaient, en chemise.

.../.....

Une autre brute, le Zugwachtmeister SCHIESSELE, je crois qu'il demeurait à FRIBOURG, faisait fonction d'infirmier. Il maltraitait très souvent les malades et autres prisonniers. Il ~~se~~ criait souvent aux malades qui ne pouvaient presque plus se tenir debout, qu'il ne valaient pas la peine de les soigner, qu'ils pouvaient crever quand ils voudraient "ou bien," En voilà encore un qui est mûr pour le Struhof.

Le Wachtmeister THUMANN devenait sauvage à ses heures. Une fois, aux douches, il a maltraité un prisonnier en lui donnant des coups de pieds, de matraques, en piétinant sur le pauvre avec ses bottes cloutées. Après la séance, le prisonnier évanoui, dû être porté sur un brancard. On l'avait recouvert d'une couverture pour le porter dans une cellule, sans soins. Je ne sais s'il est mort par la suite, en tout cas, j'ai dû enlever le sang aux douches.

Mademoiselle HERTENBERGER Jeanne, demeurant à HERSCHBACH -Russ près de SCHIRMECK, pourrait sans doute donner de plus amples renseignements, en ce qui concerne les noms et prénoms, domicile des gardiens ci-dessus.

Lecture faite, persiste et signe.

Deux expéditions destinées:

La première au Service de recherche des Crimes de Guerre Ennemis à STRASBOURG.

La 2° aux archives.

Fait et clos à GUEBWILLER, 2 MAI 1946.

Pour Copie Conforme  
Le DELEGUE REGIONAL.